

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 février 2021

AIDE INDIVIDUELLE À L'ÉMANCIPATION SOLIDAIRE - (N° 3724)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N° 5

présenté par
Mme Lorho

ARTICLE PREMIER

Supprimer l'alinéa 27.

EXPOSÉ SOMMAIRE

La France est le seul pays au monde à proposer un revenu universel à des personnes immigrées. Ce faisant, la France privilégie les étrangers à sa propre population . Cette disposition risque de provoquer un appel d'air migratoire ingérable. Elle doit être supprimée.